



# COMITE DE LA SECURITE ALIMENTAIRE MONDIALE

**Cinquante et unième session**  
**«Sécurité alimentaire et nutrition – faire la différence»**

**Rome (Italie), 23-27 octobre 2023**

**RÉDUCTION DES INÉGALITÉS AU SERVICE DE LA SÉCURITÉ  
ALIMENTAIRE ET DE LA NUTRITION – PROJET DE CONCLUSIONS**

## QUESTIONS PORTÉES À L'ATTENTION DU COMITÉ

1. M. Bernard Lehmann, Président du Comité directeur du Groupe d'experts de haut niveau sur la sécurité alimentaire et la nutrition, présente le rapport du Groupe sur le thème de la réduction des inégalités au service de la sécurité alimentaire et de la nutrition. M. Bhavani Shankar, responsable de l'équipe de projet du Groupe, expose les principales conclusions et recommandations formulées dans le rapport.
2. Le Comité:
  - a. prend note avec satisfaction des travaux effectués par le Groupe d'experts de haut niveau sur la sécurité alimentaire et la nutrition (HLPE-FSN) aux fins de l'élaboration de son rapport sur la réduction des inégalités au service de la sécurité alimentaire et de la nutrition, ainsi que des présentations faites par M. Bernard Lehmann et M. Bhavani Shankar, qui en ont souligné les éléments les plus pertinents du point de vue des politiques;
  - b. rappelle les dispositions énoncées au paragraphe 21 de la section à évolution continue du Programme de travail pluriannuel du Comité de la sécurité alimentaire mondiale (CSA) pour 2020-2023<sup>1</sup>;
  - c. se félicite de la nomination de [...] aux fonctions de rapporteur du processus de convergence des politiques qui aura pour objectif de recenser, à la lumière du rapport du

---

<sup>1</sup> Après le lancement du rapport du HLPE-FSN en 2023, la désignation d'un rapporteur parmi les membres du CSA et un débat en séance plénière à la 51<sup>e</sup> session, le CSA mènera un processus de convergence des politiques. Ce processus aboutira à la formulation de recommandations sur les politiques qui seront présentées au CSA pour adoption à sa 52<sup>e</sup> session.

Les documents peuvent être consultés à l'adresse [www.fao.org](http://www.fao.org).

HLPE-FSN et d'autres sources scientifiques et factuelles pertinentes disponibles, les domaines de convergence et de cohérence des politiques];

- d. reconnaît l'importance de la mise en place d'un processus inclusif et ouvert à toutes les parties prenantes intéressées en vue de la préparation d'un ensemble de recommandations négociées qui sera présenté au Comité pour adoption à sa 52<sup>e</sup> session, en octobre 2024;
- e. prend note des principaux thèmes abordés en séance plénière:
  - i. [...]
  - ii. [...]